

Editorial

SOMMAIRE

Politique éducative

- . La Maison départementale des personnes handicapées
- . Education prioritaire et politique de la ville : les nouvelles orientations

L'action éducative

- . L'éducation à l'environnement pour un développement durable
- . Education sportive : des « jeux scolaires »
- . Appel à projets « Envie d'agir »

Les personnels

- . Indemnités logements des instituteurs
- . Rencontres avec le GFEN
- . Stage de lecture d'albums à voix haute
- . Mouvement 1^{er} degré, rentrée 2006 (en marge) : directions de SEGPA, appels à candidatures

Ressources

- . Spectacle et rencontre autour du « Petit chaperon rouge »
- . Prévention solaire, nouvelle campagne

Nouveautés sur le site <http://ia25.ac-besancon.fr>

- . Mutualisation 1^{er} degré : productions d'écrits à l'école, géométrie et informatique, éducation
- . Education à l'image
- . Guide de la santé à l'école

Actualités du ministère

- . Circulaire de la rentrée 2006
- . Education prioritaire-circulaire
- . Formation apprentissage-circulaire

11 février 2005 : cette date constituera un moment fort pour notre société, celui d'une nouvelle loi que l'on désigne déjà souvent « loi sur le handicap ». Cette formule réductrice ne marque pas les évolutions fondamentales qui sont apportées. La désignation précise est « loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». Chaque mot met en lumière les enjeux et les transformations : le droit à compensation, l'école de référence, l'obligation d'emploi, l'accessibilité des bâtiments et des transports...

La Maison départementale des personnes handicapées est garante de ces droits.

L'Éducation nationale est concernée par cette nouvelle approche : les structures, les orientations, les parcours, les démarches éducatives changent. De nouvelles missions se font jour. Ce profond bouleversement ne doit pas inquiéter, le passage au nouveau dispositif se fait par étapes. Une campagne d'information auprès des chefs d'établissement et des directeurs des écoles a déjà eu lieu. Elle se poursuivra à la rentrée prochaine pour que chacun soit informé. Le centre de ressources du CREBEP y contribue dès maintenant.

Exigeante, ambitieuse, cette loi amènera ici ou là à surmonter des difficultés qui nécessiteront des accompagnements.

Je sais pouvoir compter sur l'engagement de chacune et chacun, pour que les valeurs citoyennes énoncées dans le titre de cette loi se traduisent effectivement par des actes.

L'Inspecteur d'Académie
Daniel GUERAULT

Politique éducative

Mise en place de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) Mesures transitoires de son fonctionnement jusqu'en juin 2006

La MDPH est, de statut juridique, un groupement d'intérêt public placé sous la tutelle administrative et financière du conseil général. Elle organise le fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire chargée de l'évaluation des besoins de la personne et de l'élaboration de son plan personnalisé, dont le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS); elle organise par ailleurs le fonctionnement de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui résulte de la fusion des compétences de la CDES (commission départementale d'éducation spéciale) et de la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel des adultes handicapés (COTOREP).

Orientation d'un élève handicapé.

La CDAPH devient l'instance de décision ouvrant les droits des personnes handicapées notamment en matière de prestations financières et d'orientation. Les instances et modalités d'orientation et de suivi de la scolarité des élèves handicapés s'en trouvent donc modifiées. Des mesures transitoires sont établies pour la période de janvier à juin 2006 et visent toutes les demandes d'orientation vers les établissements et services spécialisés ou vers des dispositifs collectifs de scolarisation (CLIS, UPI), orientation qui relève, de ce fait, de la compétence de la MDPH. Les écoles et les établissements ont été avisées de la procédure transitoire (schéma en ligne sur le site du CREBEP <http://els6.ac-toulouse.fr/crebep>, rubriques Situation de handicap/changements/lettre aux établissements... Dans ces pages, vous pourrez consulter le diaporama présentant les modifications introduites par la loi du 11 février 2005. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à l'INEN de circonscription pour le 1^{er} degré, à l'INEN-AIS pour le 2nd degré.

Politique de la ville : les nouvelles orientations

Le comité interministériel des villes du 9 mars 2006 a lancé le "contrat urbain de cohésion sociale" qui succède au contrat de ville. Dans le cadre de ces nouveaux contrats (2007-2012), l'intervention de l'État en faveur des quartiers en difficulté sera centrée sur 5 champs prioritaires : l'emploi et le développement de l'activité, l'habitat et cadre de vie, la réussite éducative, la prévention de la délinquance et citoyenneté, la santé.

Les "contrats urbains de cohésion sociale", d'une durée de trois ans, reconductibles (2007-2012), regrouperont l'ensemble des programmes et contrats existants (Équipes de réussite éducatives, Contrat Éducatif Local, fonds interministériel pour la ville, École ouverte, Ville Vie Vacances"...". Le nouveau contrat sera élaboré par l'État et le maire. La nouvelle géographie d'intervention de la politique de la ville sera précisée au cours du premier semestre 2006. La lettre de la DIV N°109 de mars 20 06 développe le plan d'interventions et ses 5 priorités... Suite en ligne sur <http://crdp.ac-besancon.fr/carep/div0306.pdf>

Le Comité Interministériel des Villes du 9 mars 2006 a précisé les modalités de mise en oeuvre des nouveaux "Contrats urbains de cohésion sociale". Un dossier présente les grandes lignes du prochain dispositif, des fiches actions, la liste des nouvelles Zones Franches Urbaines et fait le point sur l'état d'avancement du programme de rénovation urbaine (48 pages)...suite en ligne sur <http://crdp.ac-besancon.fr/carep/civ090306.pdf>

___Laurent De Filippis, coordonnateur académique pour l'éducation prioritaire, tél. 03 81 6548 50, laurent.de-filippis@ac-besancon.fr

L'action éducative

Education à l'environnement pour un développement durable

Comment concilier progrès économique et social sans mettre en péril l'équilibre naturel de la planète ? Comment répartir les richesses entre les pays riches et ceux moins développés? Comment préserver une Terre saine aux générations à venir ? Tels sont les enjeux du développement durable et de la prise de conscience de ces enjeux par chacun.

Le cadre de référence

La Charte de l'environnement adoptée en 2005 et intégrée à la Constitution française, plaçant ainsi le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé au même rang que les droits de l'homme et les droits sociaux, de même la stratégie nationale du développement durable (SNDD) engageant la politique nationale, comprennent dans cette perspective un volet EDUCATION et FORMATION fondamental pour accompagner les politiques publiques.

L'Education à l'environnement et au développement durable (EEDD) n'est pas une discipline nouvelle mais décline divers aspects des programmes de la formation initiale des élèves à l'école, au collège, au lycée.

Pour accompagner la mise en œuvre de cette politique éducative, le projet académique a retenu trois grands objectifs : amener les élèves à prendre conscience des problèmes d'environnement, économiques, sociaux et culturels, leur faire acquérir les « connaissances et les méthodes nécessaires pour se situer dans leur environnement et y agir de manière responsable », les aider à adopter les comportements nécessaires et à développer des actions solidaires (Trier les déchets, éviter le gaspillage de l'eau, de l'électricité, jardiner, créer un arboretum, etc.). L'EEDD s'appuyant sur l'interdisciplinarité, l'Académie de Besançon a retenu les domaines prioritaires de la maîtrise de la langue, de la santé, des sciences et techniques, des arts visuels, des langues vivantes, de l'éducation physique et sportive... sur les thèmes ancrés dans les programmes de l'eau potable, de l'énergie électrique, des paysages, des milieux (forêt...), du climat, des être vivants...

Un temps fort
La semaine du développement durable, du 29 mai au 4 juin 2006



<http://www.ecologie.gouv.fr>

Des actions éducatives

possibles pour aborder les notions d'espace, de temps, de système, d'évolution, de besoins, d'équilibre ou de seuil, protection et gestion de l'environnement, de risques (risques majeurs ou technologiques)...
 . « Mille défis pour ma planète », l'opération nationale reconduite pour 2006-2007 : appels à des projets concrets responsables (appel en cours)
 . Des actions éducatives telles que A l'école de la forêt, Jardinons à l'école, Concours des écoles fleuries... favorisant la découverte des plantes et la réalisation des cultures (arboretum...)...



Des ressources :

- . L'exposition en kit « *Le développement durable, pourquoi ?* » conjointe EN-Sceren/Cndp disponible dans les inspections du 1^{er} degré et au CDDP du Doubs, lancée fin janvier.
- . les ressources éditoriales académique du CRDP de Franche-Comté en prêt à la médiathèque ou vente à la librairie du CDDP du Doubs.
- . La brochure « Le commerce équitable » réalisée par la commission "Entr'aide" du conseil régional des jeunes et proposée aux établissements comme support au débat avec les élèves. Contact : CRJ, tél. 03 81 61 62 18,
- . Les pages EEDD du site pédagogique Éduscol <http://www.eduscol.education.fr>
- . Les pages des sites ministériels <http://www.ecologie.gouv.fr> <http://www.charte.environnement.gouv.fr>
- . le centre de ressources du collectif RECIDEV recidev@fr.st et <http://recidev.fr.st>, un centre RITIMO en Franche-Comté pour le développement et la solidarité internationale.

Des « jeux scolymptiques » à la Malcombe les 29 et 30 mai, 1^{er} et 2 juin 2006

L'équipe départementale EPS de l'inspection académique organise, en partenariat avec l'USEP et la ville de Besançon, une semaine sportive. A côté de l'éducation physique, les programmes ont aussi pour objectif l'éducation sportive, qui se concrétise par la participation à des rencontres, aboutissement d'un cycle de travail préparatoire. Au-delà du sens donné aux objectifs de l'éducation physique, l'éducation sportive permet de mettre en place un véritable projet de classe, de contribuer à l'éducation citoyenne par la rencontre de l'autre, l'apprentissage des règles de jeu et de vie collective et d'accéder progressivement aux pratiques sportives référencées dans notre patrimoine.

Ces jeux intitulés « Jeux scolymptiques » auront lieu à la Malcombe les 29 et 30 mai pour le cycle 2, les 1^{er} et 2 juin pour le cycle 3. Ils s'adressent en priorité aux élèves des classes ne faisant pas partie du programme sportif des rencontres organisées par l'USEP afin de leur faire découvrir le bien fondé de cette éducation sportive. Au programme, sous forme d'ateliers conduits par des animateurs, hand ball, athlétisme, jeux d'opposition, balle ovale, VTT, hockey sur gazon, ultimate, course d'orientation. Pour tout renseignement, contacter le conseiller pédagogique de votre circonscription.

Appel à projets ...Les jeunes ont « Envie d'agir »

Ils ont entre 11 et 30 ans ? Ils veulent s'engager dans un projet associatif, réaliser un projet culturel, sportif ou de solidarité, effectuer un volontariat civil avec une association ou créer une entreprise ? Leur projet qui traitera du domaine qu'ils auront choisi pourra bénéficier d'un accompagnement, de conseils ou d'un soutien financier... Réception des dossiers jusqu'au 14 avril 2006. Programme sur <http://www.enviedagir.fr>
__Rectorat, Vie scolaire –tél. 03 81 65 74 06 - marc-andre.vigouroux@ac-besancon.fr

Dernière minute...

Mouvements

Directeurs-adjoints de SEGPA

Différentes échéances selon les académies. Dans l'Académie de Besançon, demandes de mutation pour le 18 avril 2006 .

. **Brigandes LV, secteur de Morteau** (délai : 3 mai 2006)
. **CPD –EPS 1^{er} degré**, conseiller pédagogique départemental en EPS (délai : 24 avril)

auprès de Solange Lucas,
tél. 03 81 65 48 56
ce.dm1-gestco.ia25@ac-besancon.fr

Fiches de candidatures en ligne sur <http://ia25.ac-besancon.fr> - Rubrique Actualité/Agenda

Les personnels

INSTITUTEURS : avantage en nature logement.

Il appartient aux communes qui fournissent cet avantage en nature, à partir de cette année et jusqu'à l'extinction du corps des Instituteurs en 2008, d'en communiquer le montant aux services fiscaux. Ce montant –à déclarer avec les revenus imposables- comprend la valeur locative du logement sur laquelle est appliquée un abattement, et la valeur réelle des prestations accessoires. Les nouveaux taux d'IRL au 1er janvier 2006 : taux de base à 172.86 euros ; taux majoré à 216.07 euros. Ces taux ainsi que les rappels ont été notifiés à la Trésorerie Générale pour la paye d'avril. (IA, DRH, Joëlle Eglin, tél 03 81 65 48 61).

Rencontres : Regards croisés sur les 20 ans du GFEN Franche-comté Bourgogne,

Vidéos, exposition, librairie... le 15 avril 2006 (17-19h) salle Proudhon, Kursaal Besançon.
Contacts GFEN, Pascale Billerey, tél. 03 81 83 50 09 – pascale.billerey@wanadoo.fr ou Khoulfia Léonard, tél. 03 81 56 64 46 – leonard.khoulfia@yahoo.fr

Stage de lecture d'albums à voix haute

Un stage organisé avec la compagnie de la Gravitation par les directions régionales de la jeunesse et des sports et des affaires culturelles aura lieu les 11 et 12 mai 2006 à Croqlivre à Besançon. Inscription auprès du centre régional des ressources en littérature de jeunesse, tél/fax 03 81 83 25 34 – info@croqlivre.asso.fr – <http://www.croqlivre.asso.fr>

Ressources

Culture

Spectacle et rencontre autour du « Petit chaperon rouge »

Le Nouveau théâtre centre dramatique national de Franche-Comté propose à tous les enseignants du 1^{er} degré du Doubs d'assister à la réécriture et à la mise en scène du *Petit chaperon rouge* (présentation de la pièce sur <http://www.nouveau-theatre.com.fr>). S'en suivra une rencontre pour évoquer notamment la question de l'adaptation d'un conte à l'écriture théâtrale et à la mise en scène. Offre valable pour le mercredi **3 mai 2006 à 19h**, dans la limite des places disponibles. Inscriptions souhaitées **avant le 2 mai** auprès du CDN, tél. 03 81 88 55 11 – nouveauteatre@wanadoo.fr

Prévention capital Santé

La solaire attitude en franche comté - une nouvelle campagne régionale BESANCON Ville Étape 7 au 10 juin 2006 Place de la révolution

La prévention solaire doit être assurée toute l'année, à la maison, à l'école, pendant les loisirs... Des manifestations sont organisées dans 8 villes étapes en France, dont Besançon: un espace d'accueil et d'information grand public, des ateliers de sensibilisation pour adultes et enfants, deux zones de consultation gratuite pendant 4 jours (Contacts : Pr François AUBIN Dermatologie CHU Besançon, Dr Hervé VAN LANDUYT dermatologue (Direct 03 81 81 45 20). Complément d'information sur <http://ia25.ac-besancon.fr> , santé des élèves.



NOUVEAUTÉS sur le site de l'Inspection académique <http://ia25.ac-besancon.fr>

03 81 52 64 79

Numéro d'appel unique pour tous les personnels de l'éducation nationale en situation difficile professionnelle, relationnelle, personnelle ...



<http://crdp.ac-besancon.fr/carep/>

<http://crdp.ac-besancon.fr/clemi>



langueauchat

<http://els6.ac-toulouse.fr/langueauchat>



<http://els6.ac-toulouse.fr/crebep>



CDDP du Doubs et ses antennes <http://crdp.ac-besancon.fr/cddp25/>

Les nouveaux textes chaque vendredi...

Bulletin officiel [B.O.]
<http://education.gouv.fr/bo/>
.../...

Utilisation d'un logiciel de géométrie dynamique

84 fiches, conçues et testées par des maîtres animateurs TICE, proposent l'emploi du programme Déclic dans des activités de géométrie, en classe. Outre l'initiation à la manipulation du logiciel, elles suggèrent des figures à reproduire et fournissent des consignes géométriques pour guider les élèves dans des constructions. Les fiches testées dans des classes de CM et des enseignants en stage sont réparties en 5 modules : pour s'approprier les fonctionnalités, 2 pour reproduire des figures ou pour en construire à partir des consignes écrites. (in Rubrique Mutualisation)

Production d'écrits à l'école - Programmation pédagogique aux cycles 1, 2 et 3

A l'issue d'une animation pédagogique en 2004-2005 de la circonscription d'inspection de Montbéliard 3 sur la production d'écrits, l'équipe pédagogique de l'école intercommunale des trois fontaines Dambenois-Brognard-Allenjoie a prolongé la réflexion dans le cadre d'un stage de formation continue de l'école intercommunale en 2005 dans la circonscription de Sochaux. Les trois programmations des compétences 2, 3 sont téléchargeables. (in Rubrique Mutualisation)

Education à l'image : bilan de l'enquête départementale 2004/2005

Intégralité de l'enquête réalisée sur les diverses pratiques de l'éducation à l'image dans les établissements en ligne sur <http://ia25.ac-besancon.fr>. Les professeurs qui souhaiteraient poursuivre leurs actions ou en initier de nouvelles peuvent trouver un appui de conseil ou de formation auprès de Michel Thiébaud, michel.thiebaud@ac-besancon.fr (in Action éducative)

Le guide de la santé des élèves à l'école

Après "le guide de la santé des élèves dans les lycées et collèges", le guide pour les écoles est réactualisé. Au sommaire : Le service de promotion de la santé à l'école ; l'aide à la scolarité : le signalement de l'enfant en danger ; la santé à l'école, vaccination, hygiène, éducation à la santé, L'enfant malade, soins d'urgence... (Rubrique Ressources/Guides).

AGENDA

Vacances scolaires de printemps (zone B) : Du 15 avril après la classe au 2 mai

Calendrier scolaire publié au BO n°32 du 4 septembre 2003 et consultable sur <http://www.education.gouv.fr> – rubrique BO/2003/32 (vacances 2005/2006 en annexe 2).

Le « printemps de l'Europe », du 21 mars au 9 mai 2006, journée de l'Europe

Possibilité pour les classes de participer à ce temps fort sur les enjeux du projet européen, en organisant des débats, des activités pédagogiques, des rencontres... Inscription sur <http://www.printempseurope2006.org>. Le centre de ressources Europe Direct de Franche-Comté propose son appui aux établissements (tél. 03 81 87 82 95 / fax 03 81 87 82 96 <http://www.europe-franche-comte.fr>)

6 mai 2006 – journée nationale ELA

L'Association européenne contre les leucodystrophies organise depuis plusieurs années l'opération « mets tes baskets et bats la maladie » destinée à sensibiliser les jeunes aux maladies rares dites orphelines. Pour en savoir plus : <http://ela-asso.com>

10 mai 2006 – journée nationale de la traite et de l'esclavage, crime contre l'humanité

C'est le 10 mai 2001 que la loi n°2001-434 du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité a été discutée et adoptée par le parlement. (JO n°119 du 23 mai 2001). Pour compléter <http://www.comite-memoire-esclavage.fr> (A noter : 2 décembre, journée internationale pour l'abolition de l'esclavage).

Actualités du ministère

Sur <http://www.education.gouv.fr> (rubriques publications / actualités)

- **Principes et modalités de la politique de l'éducation prioritaire** - BO n°14, 6 avril 06.
- **Préparation de la rentrée scolaire**. 2006 - BO n°13 du 31 mars 2006.
- **Unités de formation par apprentissage** - Mise en œuvre de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école - BO n°12 du 31 mars 2006.

26, avenue de l'observatoire – 25 030 Besançon cedex – tél. 03 81 65 48 50 / fax 03 81 65 48 92 / ce.ia25@ac-besancon.fr

Directeur de la publication : Daniel GUERALT, Inspecteur d'Académie du Doubs

Coordination/conception/maquette : Virginie Baricault, communication, tél. 03 81 65 48 86 / ce.communication.ia25@ac-besancon.fr